

NOTRE ACTIVITÉ 2019



www.lerelais.asso.fr

Les Gens du voyage sont des citoyens Français qui ont choisi un mode de vie itinérant ou semi-itinérant. Ils représentent environ 500 000 personnes en France. L'association Le Relais se donne pour objectif de favoriser la cohabitation positive entre Voyageurs et Sédentaires pour l'accès au droit commun pour tous.

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ 2019	4
★ ORIENTATION N°1 : ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE	9
Accueil physique et téléphonique	9
Domiciliation et service courrier	9
Accompagnement social individuel et familial	10
Accompagnement préalable à l'emploi	12
Accompagnement des jeunes et des enfants vers les loisirs	14
★ ORIENTATION N°2 : ACCOMPAGNER DES PROJETS COLLECTIFS	16
Accompagnement à la scolarisation – transport scolaire	16
Accompagnement du vieillissement	18
★ ORIENTATION N°3 : CITOYENNETÉ ET MOBILISATION DES PARTENAIRES	20
Dynamisation sociale	20
Relations sur le territoire	20
Échanges de connaissances	21
Information grand public	21
Démarche RSE	22
BILAN FINANCIER	23



Collectif, solidarité, diversité

C'est par un travail collectif qui a réuni salariés et bénévoles que le Relais a mené à bien son projet social. D'abord en recueillant les paroles des Voyageurs, en rencontrant des élus des EPCI, en échangeant avec nos partenaires, et enfin en améliorant encore notre fonctionnement. « *Le Relais étendra donc sa capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation. Nous nous organiserons de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Nous les accompagnerons dans la mise en œuvre en concertation avec les partenaires opérationnels des territoires* » Extrait du projet social 2020-2024. La dimension collective s'affiche également par la mise en place d'un binôme référent social - animateur à bord du Café Relais Itinérant pour aller sur les aires d'accueil.

Depuis quelques mois, toutes les associations départementales qui œuvrent auprès des Voyageurs travaillent régulièrement ensemble. Ce qui se faisait déjà entre les salariés se fait maintenant aussi au niveau des administrateurs bénévoles. Les rencontres se formalisent pour élaborer au final un document commun qui présentera les missions de chacun et démontrera les forces et la complémentarité de nos actions. Ainsi, Le Relais s'est associé aux SRI, ADGVC 44, Les Forges Médiation, Une Famille Un toit pour interpellier récemment l'Éducation Nationale sur la scolarisation, le Préfet pour une démarche auprès de la Chambre des Notaires et la CAF pour le prêt caravane. Des retours sont attendus. Travail collectif également, aussi bien en groupe de travail qu'en Assemblée Plénière dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du voyage, qui devrait peser à l'avenir sur les décisions afin d'améliorer in fine la situation des Voyageurs. La diversité des Associations, leurs modes de fonctionnements différents sont des atouts pour sortir de la pensée unique.

Centre social, le Relais est aussi partie prenante de la Fédération Départementale des Centres Sociaux 44. Les rencontres avec les autres centres sociaux sont riches et nos échanges contribuent à mieux faire comprendre pour mieux accueillir les Voyageurs. Le Relais participera aux différentes manifestations organisées à l'occasion des 100 ans de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

Collective également l'élaboration du livre « *Voyageurs, souvenirs des Aires d'Accueil de Loire-Atlantique* ». Ce livre témoignage a été construit à partir de photos d'archives de l'Association mais aussi de photos personnelles et de souvenirs de Voyageurs. Ainsi, connaître le passé pour préparer l'avenir, c'est œuvrer au présent à faire progresser la situation de cette population encore méconnue.

La cérémonie des vœux nous a révélé le bonheur d'être ensemble salarié.e.s et bénévoles. D'autres rencontres auront lieu dans l'année pour partager avec sérieux et convivialité des sujets qui nous tiennent tous à cœur comme l'adhésion effective des Voyageurs à notre association, le développement de leur pouvoir d'agir et plus encore.

Bertrand Dantec

Président du conseil d'administration

Les personnes accueillies et accompagnées au Relais

Au cours de l'année 2019, près de **1 139 ménages** ont été en **contact**, à une ou plusieurs reprises, avec le Relais. Cela représente **2 996 usagers dont 1 641 adultes et 1 355 enfants.**

En 2019 le Relais a reçu 2 996 personnes (soit une baisse de 4 %)

Au siège à Bouguenais :

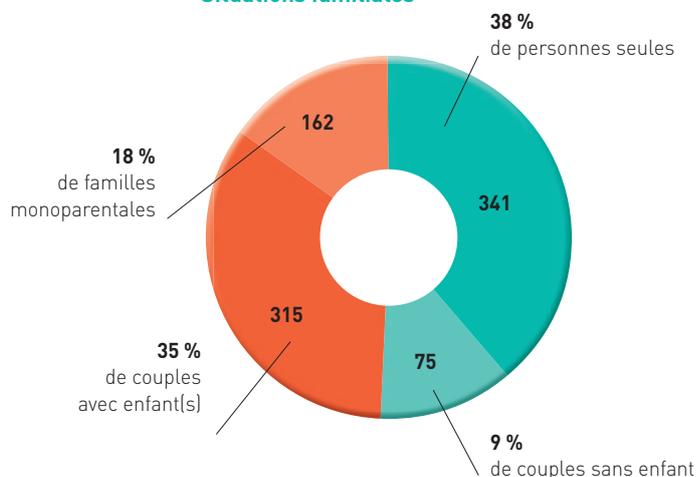
- **924 ménages rencontrés** composés de **2 467 personnes** dont :
 - **1 337 adultes**
 - **1 130 enfants**

A l'antenne de Saint-Nazaire :

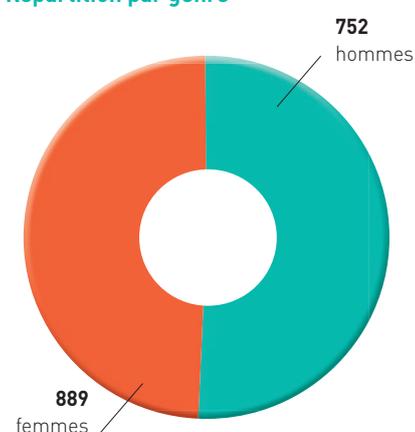
- **215 ménages rencontrés** composés de **529 personnes** dont :
 - **304 adultes**
 - **225 enfants**

LES PROFILS

Situations familiales



Répartition par genre



Les ressources des ménages

72,16 % des ménages domiciliés sont allocataires du RSA. Il est souvent cumulé avec les revenus d'une activité professionnelle.

Tous les allocataires du RSA sont aussi bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU).

Ressource	Nb de ménages
RSA	565
RSA + Activité professionnelle	257
RSA + Retraite	1
RSA + Allocation adulte handicapé	4
Total	827

baisse de 3,15 % par rapport aux chiffres de 2018

Le territoire

Le Relais intervient auprès des **ménages qui stationnent en Loire-Atlantique** :

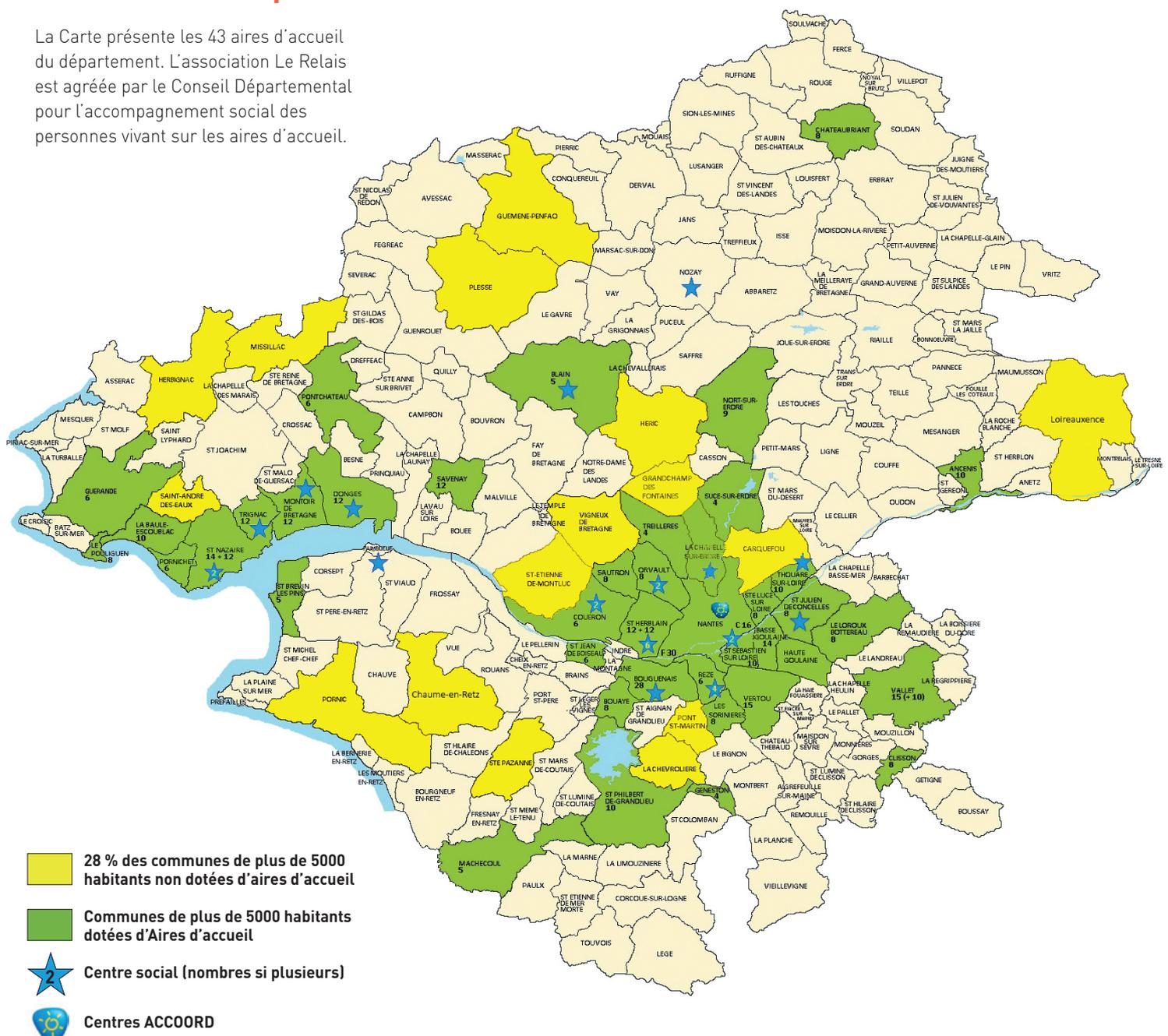
- sur les **43 aires d'accueil aménagées** dans **41 communes du département** (420 emplacements)
- sur les **aires de passage désignées** par les communes
- sur les **terrains privés**
- sur les **terrains familiaux** mis à disposition par les communes dans le cadre du transport scolaire
- sur des stationnements **non réglementés**, en itinérance « de proximité » en raison de la pénurie d'emplacements ou

pour des questions économiques.
Le Relais est agréé centre social par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Loire-Atlantique à travers deux projets sociaux :

- Le projet **Saint-Nazaire et Nord du département.**
- Le projet **Nantes et Sud du département.**

Les aires d'accueil réglementées en Loire-Atlantique

La Carte présente les 43 aires d'accueil du département. L'association Le Relais est agréée par le Conseil Départemental pour l'accompagnement social des personnes vivant sur les aires d'accueil.



Du Café Relais Itinérant à un nouveau projet social

En 2019, **Le Relais a présenté son projet social** pour la période 2020-2024 auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique.

Un projet social renouvelé

Ce projet confirme la volonté du Relais d'être présent, en tant que Centre Social, en proximité des Voyageurs résidant sur le département. Cette démarche vise à apporter un soutien à cette population, en particulier ceux qui sont les moins visibles pour les politiques publiques et lutter efficacement contre les non recours décriés par les acteurs sociaux.

Chaque territoire du département propose déjà des services spécifiques pour ses habitants. Malheureusement, les Voyageurs ne sont pas toujours reconnus comme tels ou ne se sentent pas reconnus. Le Relais se doit donc d'être présent sur ces territoires, d'en connaître les actualités pour en informer les Voyageurs, les orienter ou les accompagner.

Pour cela, forte d'une première expérience du Café Relais Itinérant, l'association Le Relais a renforcé son organisation en créant des binômes composés d'une

référente sociale et d'une animatrice ou un animateur répartis sur 6 secteurs couvrant ainsi tout le département.

Il s'agit bien de continuer à « aller vers » les Voyageurs, puis de tisser des liens sur le territoire avec les services de proximité (CCAS, CSC, centres de loisirs...) afin d'y emmener ou orienter les personnes accompagnées par l'association dans tous les actes de la vie quotidienne : *scolarisation, habitat, insertion professionnelle, santé, vieillissement...*

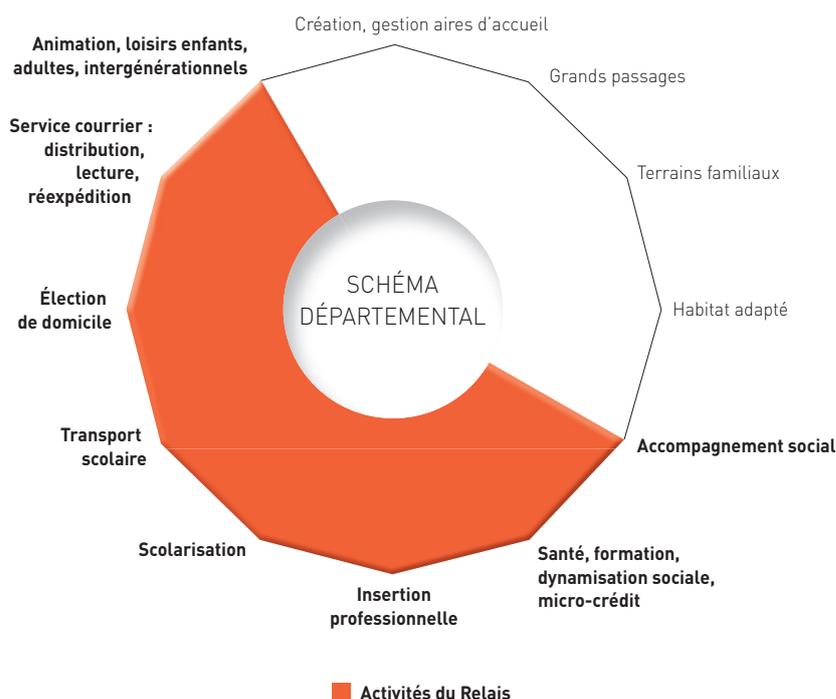
Par cette présence renforcée, notre ambition est de faire du Relais une passerelle entre les Voyageurs et les sédentaires pour combattre les préjugés et promouvoir le vivre ensemble.

Nos domaines d'expertise dans le cadre du schéma départemental

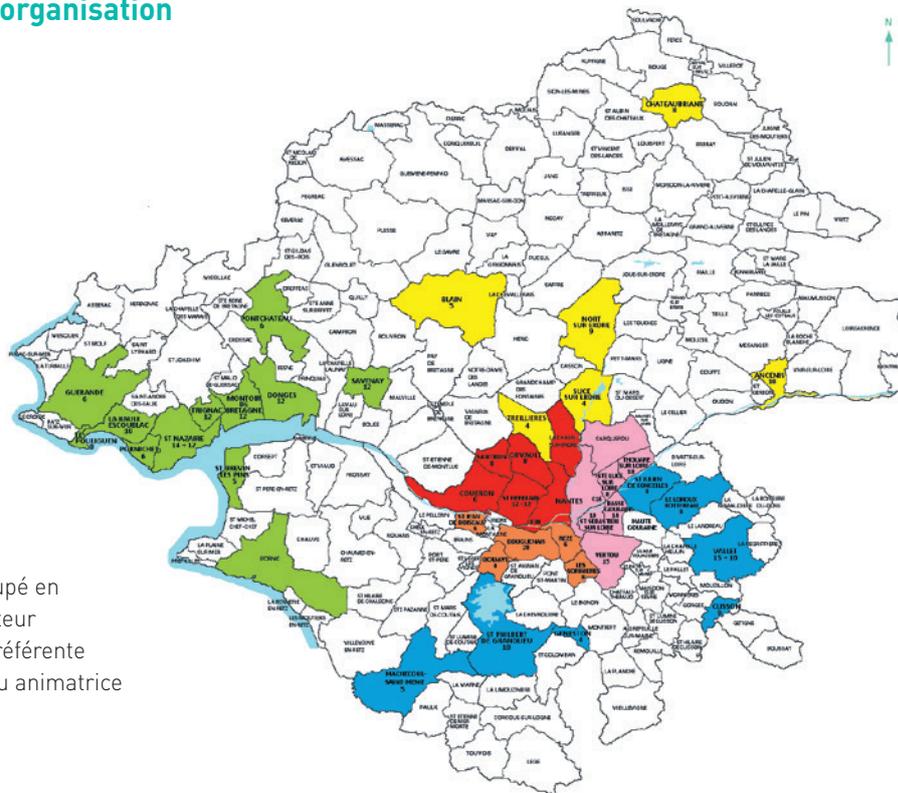
Le Relais est associé à l'élaboration du schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage.

Ce document prescrit les aires d'accueil à réaliser et à réhabiliter, leur destination, leur capacité et les communes d'implantation.

Il définit également la nature des actions à caractère social nécessaires aux populations concernées



Le CRI un outil, une organisation



Le département a été découpé en 6 secteurs. Sur chaque secteur un binôme composé d'une référente sociale et d'un animateur ou animatrice intervient chaque semaine.

Karen, coordinatrice



Karen Forget a été nommée coordinatrice au sein du Relais en octobre 2019. Elle est titulaire du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social puis elle a suivi la formation de Coordinateur en établissement social et médico-social au sein de l'ARIFTS à Rezé.

Elle consacre 50 % de son temps directement aux Voyageurs, à l'accompagnement social individuel pour être au plus près de leurs préoccupations. En plus, elle a désormais pour mission de coordonner l'action sociale du Relais dans son ensemble en étant personne ressource pour les membres de l'équipe.

Le CRI c'est quoi ?

Avec le CRI, le relais se dote d'un outil supplémentaire d'intervention en direction du public et des territoires. 6 binômes – référente sociale/animateur socio-culturel – sillonnent le département et interviennent chacun sur un secteur dédié : 3 sur le territoire de la Métropole Nantaise, 1 sur St Nazaire et la côte Atlantique, 1 au sud du département, 1 dernier pour le nord.

Quel est l'intérêt pour les Voyageurs ?

Notre association, de par son histoire, est plutôt bien identifiée par les Voyageurs. Néanmoins, certaines familles sont trop éloignées géographiquement de nos bureaux, ne connaissent pas forcément notre structure ou n'osent pas s'adresser aux services de proximité. En allant à leur rencontre, il s'agit d'être au plus près de leurs préoccupations, les informer sur leurs droits et leur donner la possibilité de les faire valoir. Nous souhaitons également faciliter leurs démarches vers les structures proches de leur lieu de vie.

Et sinon ?

Pour mieux orienter et accompagner les Voyageurs, il est nécessaire de bien connaître le territoire. Cela s'avère difficile à l'échelle du Département de la Loire Atlantique ! En fonctionnant par secteur, nous voulons améliorer l'identification des acteurs de chaque territoire et renforcer notre réseau partenarial.

Des hommes et des femmes engagés



Le conseil d'administration

Le CA est composé de 8 bénévoles et recrute de nouveaux membres.

Bertrand Dantec – **Président**
 Alain Chaussy – **Trésorier**
 Dominique Chenantais – **Administrateur**
 Lionel Cort – **Administrateur**
 Gérald Grandmougin – **Administrateur**
 René Legrain – **Administrateur**
 Christiane Moriceau – **Secrétaire**
 Georges Voileau – **Administrateur**
 Maité Templier – **Administratrice**

Les salarié.e.s

Les salariés sont au nombre de 18. Une équipe pluridisciplinaire ayant pour leitmotiv d'être une passerelle que ce soit avec les institutions ou avec les voyageurs de Loire-Atlantique

Direction : Noro Rasoamiarandray

Accueil – élection de domicile – administratif – courrier

Rosine Bacle – agent d'accueil
 Isabelle Segueineau Kozlowski – chargée d'accueil social universel
 Laurence Jouffry – Guérin – secrétaire administrative et comptable
 Marina Grieco – secrétaire accueil, administrative et sociale (Saint-Nazaire)

Accompagnement – Animations socioéducatives et socioculturelles

Julien Sellenet – animateur socioéducatif - chargé de communication
 Mariam Lamzili – animatrice socioculturelle – enfance & famille
 Gaëtan Parjouet – animateur socioculturel - Jeunesse
 Pauline Boumard – animatrice socioculturelle - scolarisation
 Sylvie Mazeau – animatrice socioculturelle, conductrice transport scolaire
 Bernard Brohan – conducteur au transport scolaire

Accompagnement social et professionnel

Karen Forget – Assistante de service social - Coordinatrice
 Fatiha Benhaddou – Assistante de service social
 Virginie Leger – Éducatrice spécialisée
 Sylvie Poitevin – Éducatrice spécialisée
 Eloise Baudry – Conseillère en économie sociale et familiale
 Christelle Bertho – Conseillère en insertion professionnelle
 Audrey Couraud – Conseillère en économie sociale et familiale (Saint-Nazaire)

Nos financeurs

Le Département de Loire-Atlantique, pour assurer l'accompagnement social des Gens du voyage stationnés sur les aires d'accueil réglementées du département. L'accompagnement se poursuit quel que soit le lieu de stationnement.

La DDCS pour la domiciliation

La CAF de Loire-Atlantique sur 5 axes :

- 1 projet social sur les aires d'accueil de Saint-Nazaire et Nord du département
- 1 projet sur les aires d'accueil de Nantes et Sud du département
- 1 projet de soutien à la parentalité
- 1 accueil de loisirs sans hébergement

La Ville de Nantes pour le transport scolaire sur le secteur Est et les animations loisirs.

La CARSAT pour les actions visant à rompre l'isolement des personnes âgées de plus de 60 ans.

La Conférence des financeurs,

co-présidée par le Département de Loire-Atlantique et Nantes Métropole, avec des crédits de la Caisse Nationale de Solidarité pour la prévention de la perte d'autonomie des plus de 60 ans vivant à domicile.

ORIENTATION 1 : ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE

Accueil, domiciliation et réexpédition du courrier

En 2019, ce sont **29 286 actes professionnels** liés au courrier qui **ont été effectués avec ou sans présence des usagers.**

Les aires d'accueil sont des équipements publics à destination des Gens du voyage. Ils ne peuvent en aucun cas constituer une adresse pour les personnes qui y vivent, même si leur séjour y est quasi-permanent. Cette situation oblige les Voyageurs à être domiciliés dans une association agréée ou dans un CCAS. Ces derniers sont peu nombreux à effectuer une réexpédition du courrier des Voyageurs lorsque ceux-ci sont en déplacement. C'est pourquoi les Voyageurs préfèrent souvent être domiciliés

au Relais afin de pouvoir effectuer leurs démarches administratives malgré leurs déplacements. Le Relais est agréé par la Préfecture et par le Conseil départemental pour accorder la domiciliation aux Voyageurs.

La domiciliation est la porte d'entrée vers l'accès aux droits et à la citoyenneté

Les conditions pour être domicilié au Relais sont tout d'abord l'absence de domicile stable et ensuite la présentation d'une attestation de stationnement sur une aire d'accueil. Les usagers sont invités à contacter l'association régulièrement et au moins une fois tous les 3 mois pour que nous puissions vérifier la pertinence d'une élection de domicile au Relais. Nous mettons fin à la domiciliation dès lors qu'il y a une réexpédition de courrier vers une adresse stable. Lorsque les usagers ne pratiquent plus le voyage, nous les accompagnons vers une domiciliation dans le CCAS du lieu de vie afin qu'ils puissent être reconnus comme habitants à part entière.

Domiciliation :

42 nouvelles domiciliations

accordées et **25** sorties en 2019.

Au 31 décembre 2019 nous comptons

893 ménages domiciliés

dont **708** à Bouguenais et

185 à Saint-Nazaire soit

une augmentation de **17**

par rapport à 2018.

Service courrier :

2093 réexpéditions de courriers



Le service courrier à Bouguenais

Accueil courrier : tri, distribution, aide à la lecture et orientation, prises de rendez-vous...

En 2019, ce sont **893 ménages, 1 367 usagers adultes** qui ont bénéficié du service courrier.

L'agente d'accueil est chargée du tri, de la distribution, de la réexpédition et de l'aide à la lecture des courriers des Voyageurs. Ensuite, elle oriente vers les référentes sociales chargées de l'accompagnement social individuel, prend les rendez-vous,

informe les Voyageurs de l'actualité au Relais. Face à la dématérialisation croissante des démarches administratives, le Relais accompagne également les Voyageurs à la création d'adresses courriels.

Vers un accueil social universel : écoute, lecture de courrier, orientation

Le Relais s'inscrit dans la démarche de mise en réseau des lieux d'accueil de publics en situation de fragilité. Il s'agit concrètement de réunir ici les informations utiles aux personnes accueillies pour garantir l'accès aux droits : CAF, assurance maladie... Un poste de référente sociale a été réaménagé. La chargée d'accueil social universel assure désormais les missions suivantes :

- assurer une écoute bienveillante
- se maintenir en veille de l'actualité des partenaires de l'action sociale
- assurer une première information des Voyageurs via différents supports
- orienter vers les services compétents en interne et en externe.

De plus, l'accueil du Relais met à disposition un point numérique pour permettre aux usagers de réaliser des démarches administratives et être accompagnés par la chargée d'accueil social pour faciliter l'accès aux droits.

PERSPECTIVES

- Renforcer l'accompagnement des usagers à l'inclusion numérique
- Étendre les horaires d'ouvertures

Accompagnement social individuel et collectif

L'accompagnement social peut concerner tous les actes de la vie quotidienne. Il s'agit d'**une démarche globale** permettant aux usagers d'**accéder à l'autonomie** et de **faire valoir leurs droits**.

PERSPECTIVES

- en 2020, les référentes sociales suivront une formation spécifique « numérique et accompagnement, pour des pratiques de qualité »



L'accompagnement social au relais

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET VOYAGE

L'accompagnement social réalisé par Le Relais concerne les Voyageurs qui sont domiciliés en Loire Atlantique mais également ceux qui stationnent ponctuellement sur le département. Dans ce cas, nous intervenons en lien avec leur référent social s'il en existe déjà un.

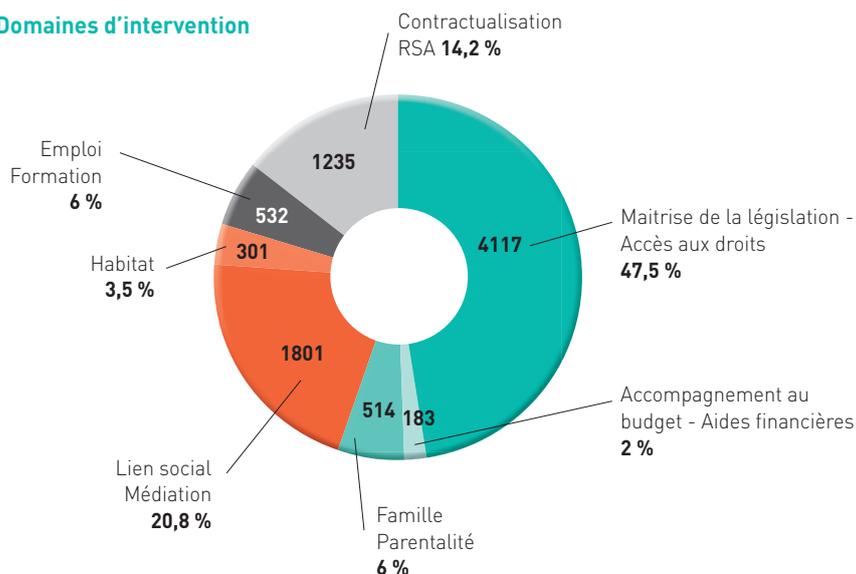
Les Voyageurs continuent à bénéficier d'un accompagnement social par le Relais même s'ils se retrouvent hors de l'aire d'accueil. Les rendez-vous se déroulent généralement dans nos bureaux. Lorsque les personnes rencontrent des problèmes de mobilité, les référentes sociales se

déplacent à la caravane. Des entretiens peuvent également avoir lieu dans des locaux que les municipalités mettent à notre disposition.

En raison du mode de vie itinérant ou semi-itinérant des Voyageurs, l'accompagnement social peut se poursuivre à distance, par téléphone et par correspondance.

N.B. Les personnes qui se sont fixées ou sédentarisées et qui ont une adresse stable ne peuvent pas être domiciliées au Relais et leur accompagnement social est réalisé par l'EDS, le CCAS ou l'organisme agréé le plus proche de leur domicile.

Domaines d'intervention



ACCÈS AUX DROITS ET DÉMATÉRIALISATION

De nombreuses démarches administratives se font de plus en plus en ligne par voie dématérialisée. Nous avons constaté que cela peut être un frein à l'autonomie ou entraver l'accès aux droits de bon nombre de Voyageurs. En effet, ceux qui sont en situation d'illettrisme et ceux qui réalisaient seuls leurs démarches en version papier sont parfois obligés de ressolliciter le Relais. L'absence de réseau WIFI sur les aires d'accueil ou la difficulté d'accès à Internet sur les lieux de vie sont des obstacles à franchir pour un accès aux droits effectif.

Dans le cadre de l'accompagnement social, nous sommes davantage sollicités pour aider les Voyageurs à télécharger des applications sur leurs smartphones, à utiliser ces outils pour réaliser les démarches. Un travail de « médiateur numérique » est nécessaire afin de permettre aux usagers d'être autonomes face à la dématérialisation des démarches.

Les Voyageurs recherchent également des ressources intra-familiales ou s'adressent à des structures locales tels que les CCAS, ou les points d'accès numériques....

Les référentes sociales

ont accompagné

679 ménages en 2019.

Cela représente **8 683 actes**

professionnels.

HABITAT

Nous constatons un ancrage des Voyageurs sur les communes. De ce fait, les familles expriment régulièrement des souhaits de terrains familiaux. A ce jour, ces demandes restent majoritairement inabouties en raison de l'absence d'un dispositif clairement défini par les collectivités et d'une offre insuffisante.

PERSPECTIVES

- *Nous nous sommes fixés comme objectif dans notre projet social de nous informer sur les dispositifs existants, sur les procédures à suivre et de commencer à recenser les demandes.*
- *Nous nous sommes engagés à relayer ces demandes dans le cadre des groupes de travail du schéma départemental d'accueil des Voyageurs.*

Les conditions de stationnement mettent parfois à mal les démarches engagées dans le cadre de l'accompagnement social individuel :

- Les itinérants rencontrent des difficultés pour trouver des emplacements disponibles sur les aires d'accueil.
- Les Voyageurs sont contraints de quitter les aires d'accueil pour cause de travaux en période estivale.
- Les Voyageurs qui stationnent en zone non réglementée s'exposent à des expulsions administratives.
- Les Voyageurs déplorent l'absence de réponses ni même de calendriers des travaux. Les Voyageurs en situation de précarité peuvent difficilement se projeter.
- L'absence de sécurité en matière d'habitat peut être un frein pour les démarches d'insertion des Voyageurs.

- L'installation d'un mobil-home peut être sollicitée à titre dérogatoire. Un groupe de travail inter-associatif interpelle les décideurs à ce sujet.

Enfin, nous constatons que les emplacements sont peu ou pas adaptés aux situations de handicap ou au vieillissement des Voyageurs. Seulement quelques aires d'accueil sont équipées d'emplacements permanents pour personnes âgées.

Nos passages réguliers sur les aires d'accueil nous permettent de recenser les besoins et demandes des Voyageurs en termes d'habitat. Un travail de partenariat est ensuite mené dans le but de trouver des réponses adaptées.



SCOLARISATION

Nous accompagnons les familles sur les questions de scolarisation. En 2019, l'accent a été mis sur :

- la sensibilisation et l'accompagnement auprès des familles concernées par l'instruction scolaire obligatoire dès l'âge de 3 ans depuis la rentrée 2019 ;
- la sensibilisation à l'accès au collège. En effet, l'Inspection Académique a renforcé sa vigilance concernant le respect des critères d'accès au CNED réglementé pour les élèves du 2nd degré. De ce fait, des familles qui privilégiaient habituellement l'enseignement par correspondance se sont vues refuser leurs demandes.

PERSPECTIVES

- *Un travail avec les Professeurs Relais des Enfants du Voyage est à poursuivre pour accompagner les familles vers les collèges : favorisation des relations avec les établissements, adaptation du contenu du programme scolaire et des horaires...*
- *De même, la poursuite du partenariat avec les collèges, les SRI et les CSC permettra de favoriser l'orientation des familles vers des cours de soutien scolaire.*

LE MICRO CRÉDIT SOCIAL : UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT

En 2019, le Relais a signé une convention avec le crédit-municipal de Nantes afin de permettre aux Voyageurs de bénéficier de micro-crédit. Les demandes de micro-crédit concernent principalement l'achat

d'un véhicule et l'habitat caravane. Ce dispositif permet à nos usagers d'éviter de recourir à des prêts à la consommation à des taux prohibitifs.

L'accompagnement vers l'emploi

Le rôle de la conseillère en insertion professionnelle est d'aider les usagers à valoriser leurs compétences et repérer leurs éventuels freins à l'emploi. Accompagner c'est avant tout donner confiance aux personnes et les aider dans leurs démarches vers l'emploi.

Alors commence un travail de collaboration / co-construction entre la maman, la référente sociale et la conseillère en insertion professionnelle. L'accompagnement a notamment porté sur les points suivants :

- La garde d'enfant a conduit à travailler sur la séparation avec l'enfant.
- Les manques en termes de savoirs de base et l'absence de formation ont entraîné une perte de confiance en soi.



Au cours de cette année 2019, deux types de profils ont émergé dans le cadre de l'accompagnement à l'emploi au Relais. Ces profils révèlent deux tendances : la séparation avec les enfants et la prise de confiance en soi en situation d'emploi.

LA SCOLARISATION DÈS 3 ANS BOUSCULE LE SCHÉMA FAMILIAL

Depuis septembre 2019, l'obligation de scolarisation dès 3 ans a apporté de nombreux nombreux changements chez les jeunes mères de famille et au sein des Commissions locales d'insertion qui demandent aux allocataires du RSA à penser

leur projet professionnel en lien avec cette obligation.

Ces éléments ont amené par exemple Mme S à prendre contact avec la conseillère en insertion du Relais et à lui faire part de ses préoccupations :

« On me demande de travailler, je n'ai jamais travaillé et en plus on m'oblige à mettre mon enfant à l'école alors que c'est encore un bébé ! »

« J'ai 30 ans, je n'ai jamais fait de CV, je ne sais pas quoi y mettre ! »

- Les représentations erronées du monde du travail, la peur de l'autre tel que de nouveaux collègues, des sédentaires, la difficulté à se projeter dans une situation d'emploi sur la durée ont freiné les démarches vers l'emploi.
- Le fonctionnement familial, la conciliation vie familiale et vie professionnelle ont été évoqués en travaillant sur l'organisation familiale. Face aux changements chacun doit trouver sa place au sein du foyer.

La conseillère a repéré les compétences de la personne à travers des actes de la vie quotidienne, les a mis en valeur ce qui a redonné confiance à Madame.

LES BÉNÉFICES DU TRAVAIL POUR MADAME

Madame a repéré les bénéfices à travailler : augmenter son pouvoir d'achat pour satisfaire des besoins vitaux mais aussi se faire davantage plaisir. Elle a aussi exprimé

vouloir exister autrement en dehors du milieu familial c'est-à-dire avoir un autre statut, se construire différemment, se sentir utile à la famille et à la société.

Bilan

Cette personne a obtenu un contrat de 24 mois sur un poste de plongeuse en restauration collective avec l'ETTI A2i (Entreprise de Travail Temporaire et d'Insertion : structure sous convention avec l'Etat et agréée par Pôle Emploi).

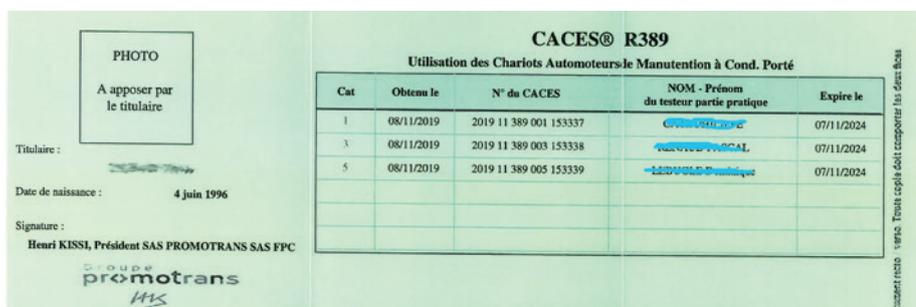
L'AUTONOMIE PAR LE TRAVAIL

En juillet 2014, Monsieur J, âgé de 18 ans, est orienté par ses parents vers la Consiillère en Insertion Professionnelle du Relais. Dès le premier rendez-vous il exprime le souhait d'être autonome financièrement et d'être salarié en CDD. Son parcours vers l'emploi est construit avec l'objectif d'acquérir des compétences professionnelles en étant salarié placé par les agences d'intérim. Après plusieurs expériences,

Monsieur J obtient une mission sur une période de 18 mois en tant que conducteur de ligne dans une entreprise d'agro-alimentaire. C'est au sein de cette entreprise qu'il découvre le métier de Cariste. Monsieur J choisit seul son environnement de travail et quitte un poste qui ne lui permet pas de s'épanouir pleinement. Il se renseigne seul auprès de pôle-emploi sur les possibilités de financement pour intégrer

une formation de Cariste. La CIP du Relais l'accompagne pour obtenir des devis de formation. Monsieur réussit les tests d'aptitude à l'entrée en formation, puis il est aidé par la CIP à trouver les financements de sa formation (co-financement de pôle emploi, compte personnel de formation...). Monsieur intègre la formation, puis obtient les Cases 1, 3, 5 ce qui lui permettra d'intégrer rapidement une plateforme logistique.

POURQUOI LE MÉTIER DE CARISTE



Cet emploi permet à Monsieur J de rester acteur de sa vie professionnelle. En effet comme tout métier en tension il permet de travailler sur le long terme, tant en mission d'intérim qu'en CDI. Avec cette certification et par cet emploi, Monsieur J est acteur de sa vie professionnelle. En effet, comme dans tout métier en tension, celui-ci lui offre la possibilité de travailler sur le long

terme, tant en mission d'intérim qu'en CDI. Il peut également trouver du travail sur tout le territoire national. Pour lui c'est un métier qui est synonyme de liberté et d'indépendance. Au-delà de l'épanouissement au travail et de l'indépendance financière il y a aussi la fierté d'être « diplômé » et d'être éventuellement un exemple pour d'autres.

L'analyse de Christelle, la CIP du Relais :

« Au cours de ces deux accompagnements, l'accent a été mis sur la recherche et le décryptage des offres d'emploi, sur les attendus des employeurs, le contrat de travail et l'inévitable entretien de recrutement. Transmettre ces informations a été possible car ces 2 personnes étaient bien au fait de ce qui leur était demandé. J'avais donc toute leur attention pour les préparer au mieux dans leur parcours. J'ai gardé à l'esprit la notion du voyage, l'itinérance possible des Voyageurs lors de ces accompagnements d'où l'absolue nécessité de construire des parcours individualisés et renforcés. C'est avec l'adhésion des personnes que l'on peut commencer l'accompagnement. Le temps, la confiance mutuelle et l'implication des personnes sont des facteurs essentiels dans la mise en place d'étapes et la réussite des projets. »

PERSPECTIVES

- Inciter les Voyageurs à mettre à profit la période hivernale pour se former ou acquérir de nouvelles compétences.
- Accompagner vers des réunions d'informations collectives par filière : maraîchage, nettoyage, bâtiment...
- Travailler en partenariat avec les animateurs du Relais qui rencontrent plus facilement les jeunes adultes.

L'animation au Relais : aller vers... emmener vers

L'équipe d'animation du Relais est allée vers les Voyageurs. L'association a souvent proposé des activités au sein même de ses locaux. Aujourd'hui Le Relais emmène vers...

134 séances pour
77 enfants

issus de **41**

ménages,

il y a eu en moyenne

4 à 5 enfants par **séance** âgés

de **11 à 13 ans.**

ALSH : MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES DES 6-10 ANS

Depuis la rentrée de septembre, un cap a été franchi. Désormais, les enfants du Voyage sont emmenés vers les équipements proches de leurs lieux de stationnement. Les animateurs sont alors des facilitateurs et leur rôle est de permettre aux enfants d'accéder aux centres de loisirs de proximité mais aussi d'être en soutien aux animateurs de ces centres. L'objectif est que ces enfants aillent eux-mêmes au centre de loisirs et prennent part à la vie de quartier.

- 18 séances en inter centre avec l'Allée Verte, à Saint-Sébastien sur Loire, pour 5 enfants. Depuis août 2019, ces enfants fréquentent le centre par eux-mêmes.

GRUPE JEUNES

L'animateur va à la rencontre des jeunes de 14 à 18 ans sur les aires d'accueil. Ils échantent sur leurs préoccupations du moment, leurs envies, leurs projets. L'animateur les accompagne dans l'organisation et la mise en œuvre. La patinoire et le bowling sont des activités très prisées et favorisent la cohésion de groupe. Mais petit à petit les jeunes proposent d'autres



- Des journées inter centre ont également été organisées aux Sorinières pour faire découvrir les locaux et l'équipe pédagogique.
- Des enfants de l'aire d'accueil de La Fardière à l'Ouest de Nantes ont été accompagnés et inscrits à la META en septembre 2019. Ils y vont désormais seuls en autonomie.

sorties par exemple : au festival Hip Opession Nantes, Bouge ton Eté. Des courses d'orientation ont fait le plein de même que les activités accrobranches, escape game, skate parc, et un groupe musical.

L'animateur Jeune du Relais est inscrit au dispositif « promeneur du net » de la CAF, afin d'effectuer une présence éducative sur les réseaux sociaux là où sont les jeunes du Voyage. Il a également reçu un mandat du CA et de la Direction du Relais pour participer au développement du réseau jeune qui est en cours de création en Loire Atlantique. L'ambition est d'amener des Jeunes du Voyage à une rencontre nationale au sein de la Fédération Nationale des Centres Sociaux et Socioculturels.

PERSPECTIVES

- *Création d'un espace jeunes itinérant qui permettra d'aller à la rencontre des jeunes les plus éloignés des centres de loisirs.*
- *Poursuivre la démarche d'emmener vers auprès des 6 - 13 ans.*





ANIMATIONS FAMILLES

Au-delà des activités inter centres, les familles ont participé cette année à 3 activités proposées par Le Relais : théâtre, journée du goût, et sortie cirque en fin d'année.

« J'ai l'impression que parfois mes enfants apprennent mieux en animation qu'à l'école. »

LE NID DES BAMBINS

Il y a eu 4 séances au Nid des bambins avec la participation de 7 enfants accompagnés d'un parent. L'atelier du nid des bambins a pris fin en juin 2019. En effet, avec l'obligation de scolariser les enfants dès 3 ans, les familles ont cessé de fréquenter cet atelier. Le nid des bambins était vu par les parents comme une préparation autour de la scolarisation. Nous pensons à de nouvelles formes de soutien à la parentalité.

RDV DU JEUDI

Pendant l'année 2019 il y a eu 17 séances et 41 adultes aux rendez-vous du jeudi. Différentes activités ont été proposées : ateliers couture animés par une Voyageuse, ateliers cuisines, atelier soin des mains, sophrologie, éco-gestes, jardin portatif... La fréquentation a baissé de moitié par rapport à 2018. Cela nous a amenés à orienter les personnes vers les structures associatives ou centres socioculturels proches de leurs lieux de stationnement. Ceci est en cohérence avec notre démarche « aller vers...emmener vers ».

GROUPE PASSERELLE

Les enfants âgés de 11 à 13 ans sont désormais accueillis le mercredi par l'animateur jeunesse. C'est une opportunité pour les enfants du Voyage inscrits au CNED centre national d'enseignement à distance de participer à des activités ludiques, sportives ou culturelles en centre de loisirs avec d'autres enfants scolarisés. En effet, ils y rencontrent des enfants qui sont scolarisés en établissement scolaire et les enfants scolarisés au CNED. Ce mélange permet aussi de lever les craintes pouvant exister chez certaines familles de Voyageurs à propos de la scolarisation au Collège.



ORIENTATION 2 : ACCOMPAGNER DES PROJETS COLLECTIFS

Accompagnement à la scolarisation – Transport scolaire

La scolarisation reste une des priorités du Relais.

Aller à l'école, faire des études, avoir des activités de loisirs avec des jeunes de son âge, c'est le quotidien d'une majorité d'enfants, adolescents. Ce quotidien ne coule pas toujours de source, pour les enfants de familles du Voyage, souvent en grande précarité même si **depuis quelques années, on constate des améliorations. Pourtant, l'éducation est tout à la fois un droit fondamental et une obligation citoyenne.**



Transport scolaire

Pour la Loire-Atlantique, en ce qui concerne les collégiens, sur

1 000 enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires,

200 seulement sont scolarisés au collège. Les familles privilégient la scolarisation via le CNED. Il y a un effort de sensibilisation des parents et des jeunes à poursuivre.

Nous avons reçu l'inspecteur d'académie et les professeurs ressources pour la scolarisation des enfants du Voyage afin de mieux nous connaître et conjuguer nos efforts pour mieux accompagner les enfants et leurs parents, prévenir l'absentéisme et les risques de déscolarisation, sensibiliser à la scolarisation au collège.

Sur le secteur Est de Nantes desservi par un transport scolaire organisé par Le Relais.

En 2019 ce sont **36 enfants** issus de **20 familles** qui ont bénéficié de cet accompagnement.

Vers plus d'autonomie des familles au transport scolaire

UN NOUVEAU MODE DE FONCTIONNEMENT À L'ESSAI

Depuis la rentrée scolaire 2019, suite à une réflexion menée conjointement avec les écoles maternelle et élémentaire Maurice Macé, un nouveau mode de fonctionnement est à l'essai. Depuis la rentrée deux soirs par semaine, le mardi et le vendredi, les parents vont chercher eux-mêmes leurs enfants à l'école. L'objectif est de rapprocher les familles et les écoles pour qu'elles s'investissent davantage.

Le Relais a pu observer que les enfants qui ont fréquenté le transport scolaire à sa création il y a 18 ans sont désormais de jeunes parents qui ont pris l'habitude d'emmener eux-mêmes leurs enfants scolarisés en maternelle. Le transport reste malgré tout nécessaire pour les enfants scolarisés en école élémentaire où l'on observe plus d'absentéisme.

UNE RENTRÉE DÈS 3 ANS RÉUSSIE

Depuis plusieurs années les salariés du Relais ont observé une hausse progressive de la scolarisation en maternelle chez les familles accompagnées. Bien préparée en amont il semble que cette rentrée 2019 avec la scolarisation obligatoire dès 3 ans ait été un succès avec une scolarisation quasi-généralisée chez les familles du Voyage.



PERSPECTIVES

- Création d'un poste d'animation socioculturelle et développement de la scolarisation

« Heureusement qu'il y a le transport parce que ici il n'y a aucun bus qui passe. Et puis de toute façon vu l'état de la route par ici et les inondations tous les hivers ce serait difficile qu'il passe. »

ORIENTATION 3 : CITOYENNETÉ ET MOBILISATION DES PARTENAIRES

Focus sur Saint-Nazaire



La référente sociale et la secrétaire administrative et sociale qui travaillent à l'antenne du Relais de Saint-Nazaire **assurent** depuis quelques années déjà **un travail de proximité** avec les Voyageurs et les acteurs du territoire.

TRAVAIL AVEC LA CARENE ET VAGO

Les rencontres mensuelles de coordination entre les professionnels de la Carene, de VAGO gestionnaire des aires d'accueil et du Relais ont été reconduites en 2019. Ces temps d'échanges nous permettent d'avoir une vision globale des situations pour apporter des réponses adaptées aux besoins et demandes des voyageurs tout en assurant une veille informative sur les aires d'accueil. Cette année, 7 rencontres ont eu lieu au cours desquelles, ont été abordés différents sujets : L'appel à projet et les travaux sur l'aire d'accueil de Pornichet.

Les conditions de vie, le paiement et l'entretien des aires d'accueil
La réhabilitation des aires d'accueil de la Carene.

La médiation autour des conditions de vie sur l'aire d'accueil de Montoir-de-Bretagne. Les salariées de l'antenne de Saint-Nazaire ont aussi pu rencontrer Amandine BELLANGER, médiatrice emploi de l'association Adelis. Cette rencontre permettra de mieux orienter les Voyageurs en recherche d'emploi.

En 2019 Adelis, médiation emploi, a accompagné environ 15 personnes accompagnées par l'antenne de Saint-Nazaire dans leurs recherches d'emploi.



« J'ai pu contrôler ma tension et on m'a conseillé de prendre rendez-vous avec mon médecin. »

Les problématiques de santé, d'hygiène et de gestion des déchets ont aussi été abordées en lien avec la Carène et le gestionnaire Vago. Une réflexion sur la mise en place d'une MOUS concernant l'habitat adapté, les terrains familiaux et la régularisation des terrains qui ne respectent pas les normes à été engagée.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARISATION

La Professeure Relais des enfants du Voyage (PREV) et la Professeure qui assure les cours de soutien CNED au collège Julien Lambot à Trignac, étaient réguliè-

ment présentes aux rencontres de coordination.

Amélie FOUCOUIN, professeur au collège Julien Lambot, est allée sur plusieurs aires d'accueil avec une salariée du Relais afin d'informer et de sensibiliser aux cours de soutien CNED proposés par le collège. Ce contact permet de faciliter le lien de confiance avec la professeure et de rassurer les familles afin de les amener vers une participation aux cours.

Ce lien avec les partenaires de l'éducation nationale nous permet d'apporter des réponses adaptées pour favoriser au mieux la scolarisation des enfants et leur intégration dans les écoles du secteur mais aussi lors des inscriptions aux cours du CNED.

Action santé avec le MarSOINS

Suite aux échanges autour des problématiques d'hygiène et de santé rencontrées sur les aires d'accueil, nous avons sollicité le « MarSOINS » mis en place par l'association « A vos Soins ». Ainsi, une intervention a eu lieu sur l'aire d'accueil de Trignac/Tréfféac en octobre 2019 durant laquelle des bilans de santé étaient proposés aux voyageurs ainsi que des ateliers autour de la nutrition.



Visite du MarSOINS sur l'aire d'accueil de Trignac/Tréfféac

« J'ai aimé l'atelier sur l'alimentation pour les enfants. »

- PERSPECTIVES**
- Maintenir les rencontres mensuelles avec la Carène (EPCI) et Vago (Gestionnaire des aires d'accueil de la Carène).
 - Poursuivre le travail en partenariat avec l'Education nationale autour de la scolarisation.
 - Réaliser des actions en partenariat avec les offices socioculturels de Donges OSCD, et de Montoir OSCM, ainsi que la Fédération des Maisons de Quartiers.
 - Créer des liens sur le territoire de Cap Atlantique (objectif non atteint en 2019).

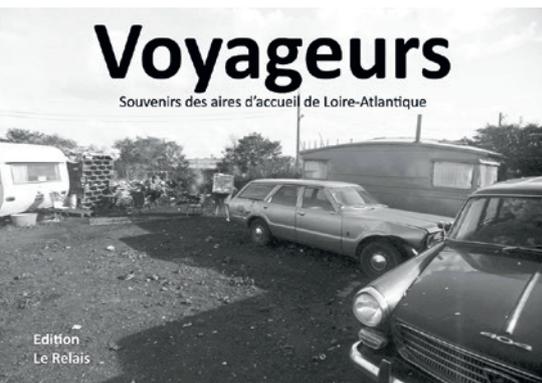
Echanges de connaissances

Avec les institutions, écoles, associations...

Le Relais est un partenaire des municipalités ou collectivités qui lui font appel pour les aider à la compréhension des besoins et attentes des Voyageurs en terme d'ha-

bitat ou de services. Nous sommes à leur disposition pour échanger sur les questions qui posent problème, revisiter les contours des responsabilités.

- Avec la nouvelle organisation et la sectorisation de nos interventions nous avons pu nous mettre à la disposition des personnes qui sont en charge de responsabilités ou qui agissent envers les Voyageurs sur les différents territoires du département.
- Le Relais est intervenu auprès de l'association prison justice 44 pour une présentation de l'association comprenant une présentation du public.
- De nombreux étudiants font appel au Relais pour partager avec eux nos connaissances des Gens du voyage et enrichir ainsi leurs travaux d'études : éducateurs spécialisés, assistants de service social, CESF... ».



Sortie du livre :

Voyageurs, souvenir des aires d'accueil de Loire-Atlantique.

Le Relais est présent, aux côtés des voyageurs depuis plus de 50 ans. Notre association a souhaité faire paraître un livre qui tente de raconter et d'expliquer l'histoire commune entre Voyageurs et Sédentaires. A travers les archives photographiques de l'association et des photos personnelles de Voyageurs nous essayons de faire prendre conscience que l'on peut être à la fois Voyageurs et habitants à part entière d'une Commune ou d'un Département. Ce livre a été construit à partir des souvenirs et témoignages des Voyageurs venus découvrir ces photographies aussi bien au CSC Le Relais, que sur les différents lieux de stationnement en Loire Atlantique.

Plus d'une année aura été nécessaire pour retrouver les membres des différentes familles et collecter leurs souvenirs.

L'association tient à remercier les Voyageurs qui ont raconté leur histoire à travers ce livre et espère avoir été fidèle à ces derniers.

Plus d'information et bon de commande sur notre site internet : <https://www.lerelais.asso.fr/sortie-du-livre-du-relais/>

Information grand public

SITE INTERNET, FACEBOOK ET YOUTUBE

La fréquentation du site internet du Relais reste stable cette année :

250 visites et **580 vues par mois** sur le site internet.

Le Facebook du Relais est fréquenté en très grande majorité par des Voyageurs qui peuvent ainsi se tenir informés des activités proposées par Le Relais ainsi que sur l'actualité concernant les Voyageurs (date de grands-passages, ouverture d'aire d'accueil, changement de réglementation...).

facebook **1 956 abonnés** en 2019.

Des salariés qui se forment

Les salariés du Relais se forment régulièrement. Les formations collectives et individuelles visent à développer les compétences afin de mieux répondre aux besoins des usagers.

Formation continue

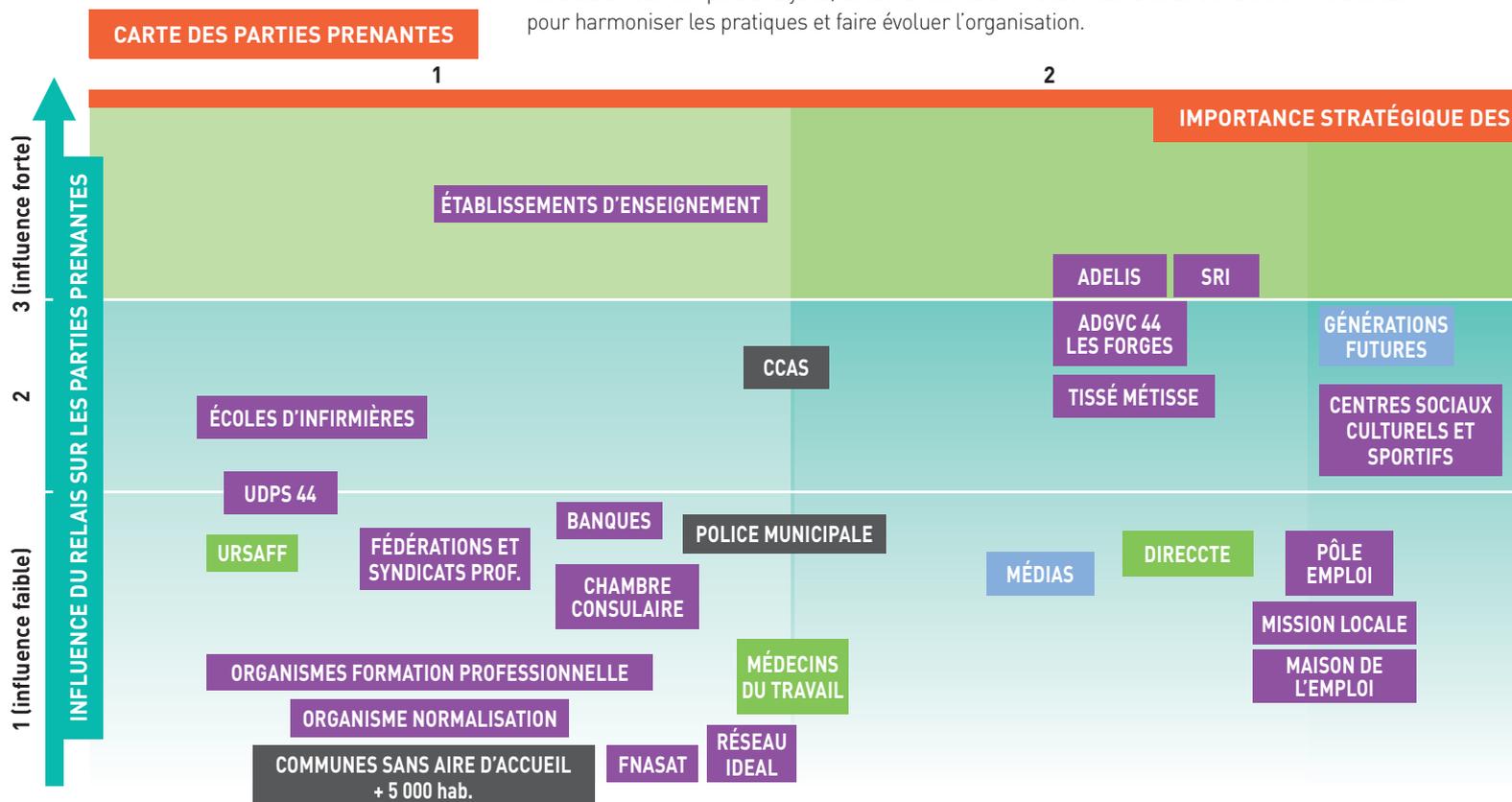
- Formation sur les violences faites aux femmes : une première journée de sensibilisation sur les cycles de violence a eu lieu en partenariat avec la maison de l'emploi et l'association « solidarité-femmes ».
- Formation sur le développement des compétences psychosociales des enfants et de leur entourage par l'IREPS. Cette formation a permis aux salariés d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouveaux modes de communication avec les usagers. Chacun.e devrait mettre à profit les compétences et les outils présentés au cours des animations ou accompagnements des personnes.
- Formation sur la gestion des problématiques de violence et d'agressivité au sein des établissements.

Ces formations ont été mises en place dans le cadre de la mise en œuvre de projets nécessitant « d'aller vers ... pour emmener vers ... »

Analyse De la Pratique

Les référentes sociales bénéficient de séances d'analyse de la pratique encadrées par un professionnel psychologue du travail. Elles peuvent y réinterroger leurs pratiques ou postures professionnelles et prendre du recul face à des situations complexes. Le partage de connaissances entre pairs permet de faire évoluer des accompagnements difficiles.

Au-delà de ces temps d'analyses, la coordinatrice anime les réunions de travail entre référentes pour harmoniser les pratiques et faire évoluer l'organisation.



Compte d'exploitation 2019

En k€	Résultat 2019	Résultat 2018	Résultat 2017
Chiffre d'affaires	13	11	11
Subventions d'exploitation	792	789	788
Autres produits d'exploitations	12	34	28
Total des produits d'exploitation	817	834	829
Autres achats, charges externes	139	134	137
Impôts et taxes	25	26	22
Salaires et charges sociales	589	635	580
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	43	37	40
Autres charges	5	5	2
Total charges d'exploitation	801	837	783

Produits d'exploitation

Augmentation de la participation des familles à la réexpédition du courrier puis à l'accueil de loisirs sans hébergement. Augmentation des financements du REAAP projet de soutien à la parentalité par le Département et la CAF.

Baisse des subventions par rapport à 2018 notamment : CAF Centre social, ALSH, CARSAT.

Toutes les subventions ont été utilisées y compris les ressources non utilisées des deux précédents exercices. Les sommes allouées par les financeurs n'ont pas été suffisantes pour financer leurs actions.

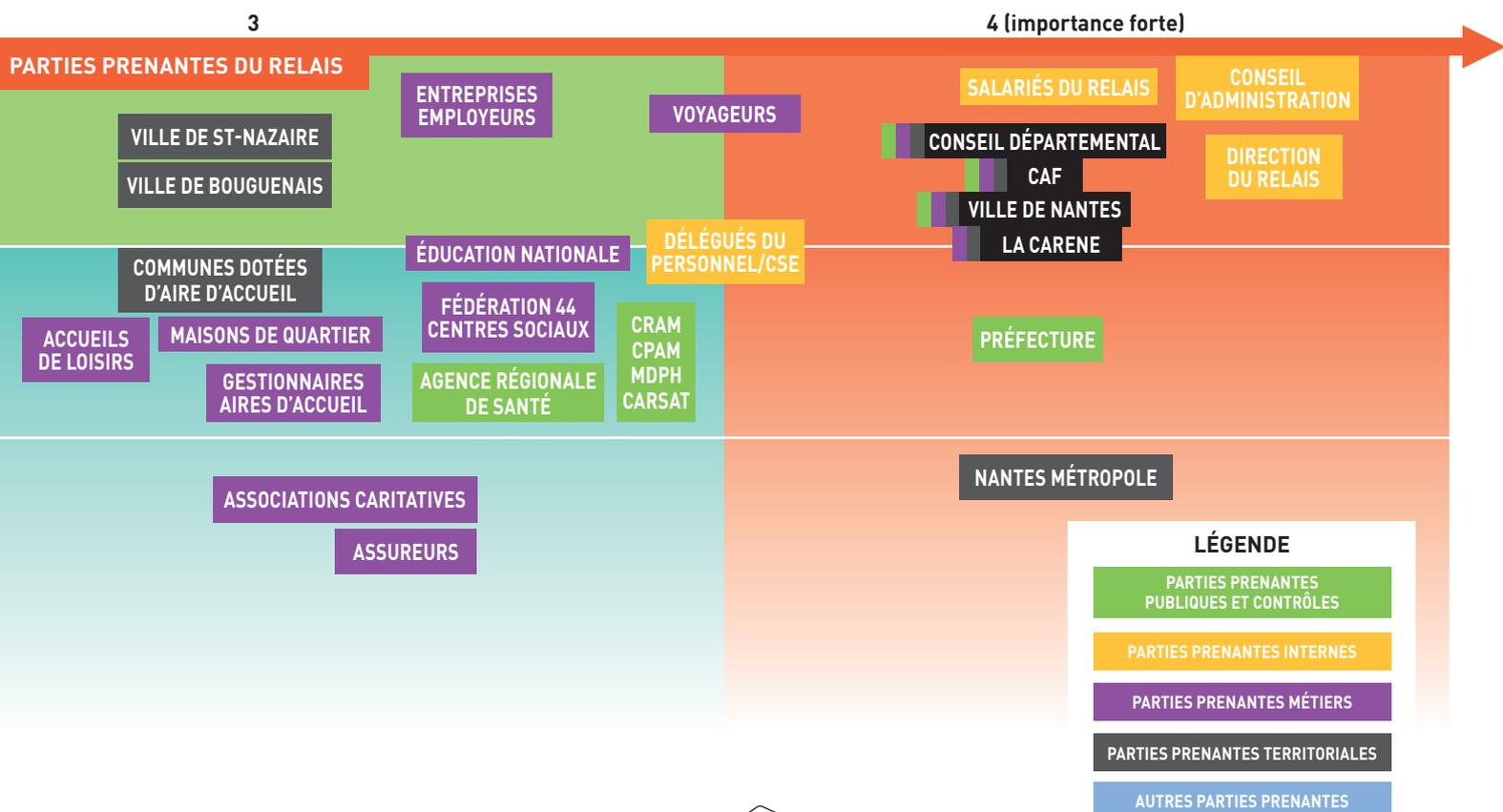
Charges d'exploitation

Des efforts de gestion ont contribué à la réalisation d'économies 37 K€ par rapport à 2018. Ces économies n'ont pas été

faites au détriment de projets ni d'activités subventionnées. En effet, ces économies ont porté sur les services extérieurs suite à la renégociation des cotisations d'assurances -50 %, prestations de nettoyage, et la diminution de frais postaux et de réception. Il n'y a pas eu de taxes liées à l'achat de véhicule cette année. Ce sont les charges de personnel et autres qui ont considérablement diminué suite à des mesures gouvernementales.

Résultat : 30 K€

qui serviront à financer en 2020 un projet en lien avec l'accueil social universel, au renfort des temps de présence des animateurs dans la démarche d'aller vers...emmener vers ...



Nos financeurs



Conférence des financeurs

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE
DES PERSONNES ÂGÉES EN LOIRE-ATLANTIQUE

Le Relais fait partie des réseaux



19 rue Gutenberg – BP 4119
44341 BOUGUENAI CEDEX
Tél : 02 51 70 69 20

96 Boulevard Victor Hugo
44600 SAINT-NAZAIRE
Tél : 02 40 19 00 24

www.lerelais.asso.fr

 Le Relais Gens du Voyage